



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/19

Reçu en Préfecture le : 22/11/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 20 novembre 2019
D-2019/464

Aujourd'hui 20 novembre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 15h45
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h15
Monsieur Erick AOUIZERATE présent à partir de 17h00

Excusés :

Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Catherine BOUILHET

Dynamique du Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale financement de projets pour l'année 2019. Autorisation. Décision. Signature

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale est une démarche globale multidimensionnelle. En plus du soutien financier apporté via notre appel à projets, nous proposons un accompagnement technique de nos partenaires dans l'évolution de projet et l'innovation sociale.

Pour cela, nous faisons appel à des structures locales, telles qu'ATIS, pour laquelle nous vous proposons de voter le financement :

Le Projet « Fabriques de territoires » de l'Association des Territoires et de l'Innovation Sociale - ATIS

Depuis deux ans maintenant, ATIS accompagne la dynamique du Pacte en apportant son savoir-faire et ses méthodes de travail auprès de l'équipe de la DDSU mais aussi et surtout auprès des associations et partenaires de terrain.

Avec le soutien de la Ville de Bordeaux au dispositif « Fabriques de territoires » nous soutenons l'inscription des associations de quartier et tout porteur de projet bordelais dans un cycle vertueux d'innovation, de maturation et enfin d'expérimentation concrète.

Qu'ils s'en saisissent de manière autonome ou qu'ils soient orientés par les services de la Ville, les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement dans l'élaboration de leur projet et de temps dédiés, collectifs ou individuels qui vont permettre une meilleure inscription dans les réseaux locaux et un accompagnement ciblé pour faire aboutir leur projet.

En contrepartie du financement ATIS s'engage à mener sur le territoire de la commune de bordeaux différentes actions pour promouvoir et développer l'ESS :

- Favoriser l'émergence de projet ESS à partir des besoins sociaux non couverts sur le territoire bordelais via la Fabrique à initiatives
- Mener des actions de détection d'idées en lien avec les services de la municipalité (présentation de la fabrique à initiatives, atelier d'émergence d'idées)
- Présenter les idées éventuelles au comité de validation de la fabrique à initiatives pour la réalisation d'études d'opportunité
- Associer la Ville de Bordeaux au comité de validation de la Fabrique à initiatives
- Assurer le suivi des études d'opportunité impliquant la DDSU (Sports & Aubier, Secours Catholique, Hygiène pour tous)
- Favoriser l'interconnexion des projets accompagnés par ATIS avec les services et quartiers de la Ville de bordeaux par l'organisation d'une revue de projet annuelle
- Faire connaître l'offre d'accompagnement d'ATIS et notamment l'incubateur dans des événements organisés par la DDSU ou la Ville de Bordeaux (CLIP quartiers, Inventons demain, ...)

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- A attribuer la somme totale de 5 000 € à ATIS
- A signer tout document lié à la présente délibération.

Le total de cette délibération s'élève à 5 000 € qui seront prélevés sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2019, fonction 522 compte 6574.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI